

et de nombreux produits industriels. Les restrictions officielles à l'importation et un prix à l'exportation acceptable pour 2,3 millions de barils de pétrole par jour ont produit un surplus de devises étrangères que les autorités monétaires centrales ont utilisées pour le paiement des arriérés à certains pays. Suite au cessez-le-feu, l'attention s'est concentrée sur le besoin de rebâtir l'économie.

## Adhésion à des organisations internationales

L'Iraq est membre des organisations internationales suivantes :

- La Banque mondiale
- Le Marché commun arabe
- Le Fonds monétaire arabe
- L'Organisation des Nations Unies (ONU)
- La Ligue des États arabes
- La Banque islamique de développement
- Le Conseil de l'unité économique arabe
- L'Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Le Fonds monétaire international (FMI)
- L'Association internationale de développement (AID)
- La Société financière internationale (SFI)
- L'Organisation internationale du travail (OIT)
- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
- Le Fonds arabe pour le développement économique et social
- L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
- L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)
- Le Fonds international de développement agricole (FIDA)
- La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
- L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEP)

## Publicité et promotion

En Iraq, toute publicité à la radio ou à la télévision est interdite. Toute la publicité doit être soumise à la *National House for Publication, Distribution and Advertisement*, rue Jumhuriyah, à Baghdâd. Les possibilités de publicité dans les cinémas et sur les panneaux d'affichage sont encore limitées. Les journaux constituent un moyen de sensibiliser